

Communiqué

Opposition au barrage dans le canyon de la rivière Sainte-Anne : Rassemblement des groupes et personnalités publiques qui protégeront la rivière Sainte-Anne

Québec, le 23 mai 2002 - L'adoption de la rivière Sainte-Anne par des personnalités publiques a été dévoilée lors d'un rassemblement des forces vives de la région de Québec qui a eu lieu aujourd'hui au Musée de la Civilisation. Parmi les groupes qui font valoir la nécessité de conserver l'aspect naturel du site de la Sainte-Anne, visité par quelque 100 000 visiteurs annuellement, Gaston Cadrin, président du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) indique qu'il ne faut pas répéter le saccage subi au site des Chutes-de-la-Chaudière, où le Parc et sa chute ont été mutilés à tout jamais. « Ils nous ont déjà fait la preuve de ce qu'ils peuvent faire avec des bijoux de notre patrimoine, et on n'en veut plus! La Sainte-Anne est le joyau de la nature de la région, il doit être préservé tel quel » insiste-t-il.

La remise en vigueur du programme de centrales privées survient avant même qu'une liste des rivières intouchables ait été établie, ce qui menace directement plusieurs sites à vocation récréotouristique exceptionnelle. « En aucun cas il ne faut accepter que des chutes ne soient contrôlées par des robinets informatisés gérés par des firmes privées qui ont uniquement intérêt à faire couler l'eau dans des tuyaux au lieu de la rivière, pour faire le maximum de profits » ajoute M. Cadrin, soulignant le seul intérêt des promoteurs.

Pour Harvey Mead, porte-parole d'« Adoptez une rivière », la décision du gouvernement d'accepter la destruction d'un site d'une telle renommée est une insulte à l'intelligence. « L'économie d'énergie est la première réponse à nos besoins d'électricité. Hydro-Québec et le gouvernement trompent la population en faisant valoir que de tels barrages répondent aux critères de développement durable. Le gouvernement doit d'autre part établir les aires à protéger. Cette rivière coule au fond d'un superbe canyon d'une profondeur totale de 74 mètres et présente beaucoup de falaises verticales qui s'enfoncent directement dans l'eau. Le site appartient à Hydro-Québec. Une entreprise familiale y a aménagé des passerelles et sentiers d'une beauté exceptionnelle, dans un décor naturel envoûtant. Pourquoi ne pas conserver ce patrimoine et en faire une aire protégée ? » interroge Harvey Mead.

Six autres sites extraordinaires appartenant à Hydro-Québec devraient aussi être protégés. On y trouve de plus des forêts exceptionnelles : sur les rivières Batiscan (chutes du Neuf), Maskinongé (chutes de Ste-Ursule), Petite Nation (chute du Moulin), Rouge (rapides des Sept-Sœurs), Shawinigan (chute Pellerin) et Saint-François (rapides Spicer). « L'écotourisme est notre richesse naturelle du présent mais surtout du futur. Les rivières sauvages sont de plus en plus rares, il faut aller de plus en plus loin pour y accéder, ne les dilapidons pas ! » conclut M. Mead, qui rappelle que Québec accueillait cette semaine le congrès international sur l'écotourisme et qu'Aventure Ecotourisme Québec fait partie du regroupement « Adoptez une rivière ».

Pour Céline Caron, écologiste de la Côte-de-Beaupré, « un pays fort développe une vision saine qui tient compte des générations futures. Ce qui reste de nature sauvage sur la rivière Sainte-Anne est un joyau au Québec. Nous devons le conserver et nous, humains, devons nous éveiller ».

Contre le béton : l'adoption

L'adoption d'une rivière est offerte à tout citoyen sensible à la protection de notre magnifique patrimoine naturel. Les citoyens qui désirent ainsi se porter à la défense d'une rivière peuvent, moyennant une contribution de 20\$, apporter un soutien financier à l'Opération en adoptant une rivière de leur choix parmi les 28 menacées actuellement identifiées. Les fonds recueillis permettent de faire « barrage aux barrages » : apporter un soutien aux groupes de citoyens, maintenir un réseau de communication, organiser des activités de sensibilisation, etc. La campagne est menée par les cinq organismes : Aventure Écotourisme Québec, la coalition pour une gestion responsable Eau Secours!, la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK), la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN).

Pour adopter une rivière ou obtenir plus d'information, visitez : www.eausecours.org ou composez le (514) 281-1018 à Montréal ou le (418) 648-2104 à Québec.



Renseignements : Harvey Mead, président UQCN et porte-parole d'Adoptez une rivière (418) 652-7572 ou (418) 648-2104 Gaston Cadrin, président, GIRAM (418) 833-5149